

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
tenue le jeudi 26 mars 2026, à 12 h 30 (HE)**

**au bureau du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
au 5500, North Service Road, bureau 1002, Burlington (Ontario) L7L 6W6 et sur Zoom**

**Membres du conseil d'administration
présents :**

Stan Belevici, CRIC-CISR, président du conseil
d'administration
John Burke, CRIC, vice-président du conseil
d'administration*
Richard Dennis, CRIC
Tim D'Souza
Jennifer Henry
France Houle
Ben Rempel
Marc Spector

Observateur ministériel présent :

Peter Christensen, directeur adjoint, Politiques et
programmes en matière d'intégrité, Immigration,
Réfugiés et Citoyenneté Canada

Invité présent :

John Wilkinson, associé, WeirFoulds LLP

**par téléconférence*

Membres de la direction présents :

Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par in
Jessica Freeman, directrice, Communications et
relations avec les parties prenantes
Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Beata Pawlowska, directrice, Normes
professionnelles, recherche, éducation et politiques
Thomas Wardman, directeur par intérim, Opérations

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration
du CA, et secrétaire de séance

Absence :

Victoria Rumble, secrétaire générale

3.1 MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion
est dûment constituée pour la conduite des affaires à 12 h 30 (HE).

Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme
secrétaire de séance.

Reconnaissance territoriale

Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie
des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres
accords avec les peuples autochtones. Il exprime de la gratitude quant au privilège de
travailler et de vivre sur ces territoires.

Présentations

Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres du CA, à l'observateur ministériel, aux membres du public, aux titulaires de permis du Collège et présente les participants à la réunion. Il fournit des instructions sur la manière d'écouter la réunion en français.

Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant tout point faisant l'objet des discussions. Aucun n'est déclaré.

3.2 APPROBATION DES RÉSOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux documents distribués au préalable et demande une motion pour approuver les résolutions en bloc. Une demande est formulée afin que l'examen annuel de la protection d'assurance soit déplacé vers l'ordre du jour aux fins de discussion. Le président du CA demande ensuite qu'une motion soit présentée pour approuver les résolutions en bloc avec les modifications proposées.

RÉSOLUTION ADOPTÉE :			
Présentée par :	Jennifer Henry	Appuyée par :	Ben Rempel
IL EST RÉSOLU QUE : les neuf points contenus dans les résolutions en bloc soient par la présente approuvés avec les modifications proposées : • Procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2025 • Procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2025 • Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante • Plans de travail 2026-2027 du CA et des comités ○ Plan de travail du CA ○ Plan de travail du Comité des finances et de la vérification ○ Plan de travail du Comité de la gouvernance et des mises en candidature ○ Plan de travail du Comité des ressources humaines • Politique relative aux signataires autorisés • Confirmation des signataires autorisés			
Contre :	Aucun	Abstention :	Aucun

3.3 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Le président du CA fait référence à l'ordre du jour modifié et demande une motion pour son approbation.

RÉSOLUTION ADOPTÉE :			
Présentée par :	Marc Spector	Appuyée par :	Tim D'Souza
IL EST RÉSOLU QUE : L'ordre du jour soit approuvé avec les modifications proposées.			
Contre :	Aucun	Abstention :	Aucune

3.4 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président du CA indique que le Collège s'apprête à atteindre un jalon important avec la publication attendue du Règlement d'application définitif en vertu de la *Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté*, marquant ainsi la fin de sa période transitoire. Il souligne que, tout au long de cette période, le CA a su concilier le maintien de ses structures existantes et l'élaboration d'un cadre réglementaire moderne, travail qui est désormais en voie d'achèvement.

Il indique également que la nomination des nouveaux administrateurs, France Houle et Marc Spector, fait partie des récentes mises à jour en matière de gouvernance et salue les précieuses contributions des membres sortants, Normand Beaudry et Jyoti Singh.

Le président du CA réaffirme que les priorités essentielles à venir consistent à finaliser les Règlements administratifs, à faire avancer le cadre du fonds d'indemnisation et à recruter un chef de la direction permanent.

En conclusion, il souligne qu'à mesure que le Collège continue d'aller de l'avant, il maintient son engagement à renforcer sa gouvernance, à améliorer son efficacité opérationnelle et à préserver la confiance du public au moyen d'une transparence et d'une responsabilité constantes, ainsi qu'à se dévouer à son mandat de protection de l'intérêt public.

4. RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

4.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM

Le président du CA donne la parole à Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim.

Kate Lamb présente au CA son premier rapport en tant que présidente et cheffe de la direction par intérim. Elle souligne que le Collège est passé d'une phase de consolidation à une position de force s'appuyant sur quatre piliers stratégiques : normes professionnelles, praticiens non autorisés, communication avec les parties prenantes et durabilité. Elle fait état d'un changement réglementaire majeur dans le cadre de la *Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté*, avec le Règlement d'application attendu d'ici juillet 2026 et un éventail complet de Règlements administratifs prévus pour le début de 2027 en collaboration avec le ministère de la

Justice, tout en reconnaissant les préoccupations liées à une flexibilité réduite à mesure que d'autres éléments sont transférés dans les Règlements administratifs. Sur le plan opérationnel, elle fait part d'une augmentation de 20 % du nombre de plaintes par rapport à l'année précédente, mais souligne les progrès réalisés dans la réduction du nombre de dossiers dont le Collège a hérité ne représentant plus que 10 % de la charge de travail, ainsi que les efforts déployés pour résorber l'arriéré de 1115 titulaires de permis inscrits au Programme de mentorat obligatoire au moyen de l'augmentation du nombre de places au sein des cohortes. Elle souligne également les initiatives visant à lutter contre la pratique non autorisée, ce qui comprend le lancement du Mois de la prévention de la fraude et un engagement fort à l'égard du Registre public, ainsi que les initiatives de rayonnement élargies à l'échelle internationale (menées dans 16 pays) et les stratégies des médias en constante évolution.

Sur le plan interne, elle mentionne l'examen approfondi de l'infrastructure des technologies de l'information (TI), la promotion d'initiatives en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité au moyen d'un conseil désigné à cet effet, ainsi que le recrutement continu pour pourvoir des postes de direction clés afin d'assurer la viabilité de l'organisme à long terme.

Les administrateurs remercient Kate Lamb de son compte rendu et soulignent une fois de plus la nécessité d'établir une distinction plus claire entre les politiques de gouvernance, les politiques stratégiques et les politiques opérationnelles. Les administrateurs demandent la mise en place d'indicateurs de rendement plus rigoureux afin de déterminer si l'organisme est sur la bonne voie, une analyse plus approfondie des facteurs à l'origine du nombre accru de plaintes, une réflexion sérieuse sur la rigidité des Règlements administratifs, ainsi qu'une transparence constante concernant les progrès réalisés en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et l'établissement des priorités liées au Programme de mentorat.

Le président du CA remercie Kate Lamb et l'équipe de direction de leurs comptes rendus.

4.2 PRÉSENTATIONS : PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le président du CA donne la parole à Jessica Freeman, directrice du Service des communications et des relations avec les parties prenantes.

Jessica Freeman présente la stratégie du Collège en matière de rayonnement pour 2026 axée sur les personnes, mettant l'accent sur une approche fondée sur la recherche au moyen d'entrevues menées auprès de personnes ayant vécu l'expérience de l'immigration à partir du Royaume-Uni, du Pakistan, de l'Iran et des États-Unis. Elle signale que, selon les conclusions qui en ont été tirées, les fraudeurs profitent souvent de la confusion des utilisateurs et de la complexité des systèmes, incitant les gens à se fier à la première source trouvée en ligne qu'ils jugent crédible. Elle indique que le Collège est considéré comme une ressource fiable, le Registre public étant désigné comme le principal outil pour se protéger contre la fraude.

Jessica Freeman souligne, en outre, que la campagne a touché un vaste public grâce à la mise en œuvre d'une initiative menée pendant huit semaines dans les moyens de transport de neuf

grandes villes canadiennes, ainsi que dans 16 pays à l'étranger. Elle fait remarquer que la campagne a été diffusée en six langues : français, anglais, arabe, farsi, hindi, et chinois simplifié. Elle souligne également un changement dans la stratégie de médias sociaux, faisant état de 3,3 millions de consultations du Registre public. Il s'agit notamment d'une présence réduite sur la plateforme X en raison de préoccupations liées au sentiment contre l'immigration, ainsi que d'une transition vers la plateforme BlueSky.

Au cours de la discussion du CA, les administrateurs soulignent l'importance de maintenir les efforts de prévention de la fraude tout au long de l'année. La direction confirme que ces efforts sont soutenus au moyen d'initiatives publicitaires stratégiques continues. Les administrateurs soulèvent également des questions concernant la sensibilisation auprès de groupes vulnérables, notamment les étudiants étrangers. La direction indique que la publicité sur les moteurs de recherche assure une visibilité opportune et pertinente aux messages du Collège. Des préoccupations concernant des commentaires négatifs sur les publicités payantes sont également exprimées. La direction précise que ces commentaires proviennent du grand public plutôt que des abonnés et confirme que le personnel effectue de façon active la surveillance et la gestion de ces interactions sur les plateformes.

Le président du CA remercie Jessica Freeman de son compte rendu.

Les membres de la direction sont excusés de la réunion.

6. DURABILITÉ

6.1 EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET EXAMEN ANNUEL DE LA PROTECTION D'ASSURANCE

Le président du CA donne la parole à Tim D'Souza, président, Comité des finances et de la vérification (CFV).

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le CFV a examiné les résultats financiers non audités pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2025. Il fait état d'une situation financière globalement favorable, grâce à des produits supérieurs aux prévisions, notamment des revenus d'intérêts et des rentrées de fonds liées au Tribunal, ainsi qu'à des charges inférieures aux prévisions budgétaires dans la plupart des services. Il indique que des économies substantielles ont été réalisées grâce à la réduction des effectifs, des frais de consultation et des dépenses liées aux fournisseurs, tandis que les TI et la conduite professionnelle demeurent des centres de coûts importants.

L'actif net s'élève à environ 28 M\$, dont 13,5 M\$ de réserves non affectées, ce qui correspond à environ six mois de capacité d'exploitation. Malgré ces points forts, M. D'Souza indique que la direction prévoit un déficit de 600 000 \$ en fin d'exercice, soit un montant supérieur au

déficit budgété en raison de produits moins élevés générés par les programmes, notamment pour ce qui est des initiatives menées dans le cadre du Programme de spécialisation et du Programme de mentorat.

Les discussions du CA portent sur plusieurs préoccupations majeures d'ordre opérationnel et stratégique. Les administrateurs sont informés que la prolongation actuelle de la protection d'assurance responsabilité civile des dirigeants et des administrateurs est valide jusqu'au 30 avril 2026, donnant lieu à une discussion sur les défis posés par la souscription d'une assurance adaptée à un organisme de réglementation et sur la nécessité de comparer les tarifs à ceux d'organismes similaires. Les administrateurs font également part de leurs préoccupations concernant la stabilité des produits, surtout en ce qui concerne l'attrition des titulaires de permis, certains administrateurs faisant la demande de données plus détaillées sur les départs afin de mieux étayer la planification du fonds d'indemnisation. De plus, le CA entame une discussion stratégique axée sur les politiques à propos du traitement des amendes, soulignant leur caractère imprévisible et s'interrogeant sur leur inclusion au budget. Enfin, les administrateurs font part de leur intérêt pour le prochain examen des TI qui devrait permettre d'évaluer les occasions pour moderniser les systèmes et réduire potentiellement les dépenses actuelles de 5 M\$ consacrées aux charges liées aux TI et à la conduite professionnelle.

Dans l'ensemble, Tim D'Souza indique que l'organisme s'attend toujours à faire preuve d'une solidité financière tout en continuant à se concentrer sur le contrôle des coûts, la stabilisation des produits et la planification stratégique pour les exercices à venir.

Le président du CA remercie Tim D'Souza de son compte rendu.

6.2 FONDS D'INDEMNISATION

Le président du CA donne la parole à Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim.

Kate Lamb fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le fonds est présenté comme un élément central du nouveau cadre réglementaire, la direction soulignant les efforts préparatoires importants en cours. Elle précise qu'il s'agit notamment d'une étroite collaboration avec des actuaire externes qui fournissent des analyses de risques détaillées au CFV, d'une coordination avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et le ministère de la Justice afin d'assurer le respect des normes fédérales, ainsi que des initiatives de préparation à l'interne, telles que la formation du personnel pour les processus de demande et de renvoi.

Malgré ces progrès, le CA signale plusieurs risques élevés, ce qui comprend les lacunes de la réglementation actuelles en attendant la mise en œuvre complète, des préoccupations quant à la viabilité à long terme du fonds face à une baisse potentielle du nombre de titulaires de permis qui payent une cotisation annuelle, ainsi que la nécessité de réévaluer la stratégie

d'investissement afin d'assurer une croissance suffisante des réserves. Le CA aborde également les défis posés par l'application de la réglementation et de la loi, notamment l'exécution des ordonnances de dédommagement au moyen de la Cour fédérale et la difficulté persistante de récupérer des fonds auprès de praticiens qui ne respectent pas les exigences et qui se soustraient à leurs responsabilités en renonçant à leur permis.

Le président du CA remercie Kate Lamb de son compte rendu.

6.3 REGISTRE DES STRATÉGIES DE RÉACTION AU RISQUE

Le président du CA donne la parole à Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim.

Kate Lamb fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le Registre d'atténuation des risques du Collège s'illustre désormais par une approche plus proactive en matière d'identification des risques, notamment par une réduction de 17 % des classements à faible risque, les éléments ayant été réévalués puis reclassés dans des catégories supérieures, ainsi que par l'introduction d'un nouveau niveau de risque « sérieux » concernant les risques posant une menace immédiate pour les activités ou la réputation du Collège. L'incidence sur la réputation attribuable à la transition vers de nouveaux pouvoirs légaux, les vulnérabilités accrues en matière de TI et de cybersécurité (surtout en ce qui concerne le système intégré de gestion), ainsi que les défis liés à la fidélisation des talents sont au nombre des principaux risques sérieux.

Les membres du CA appuient fermement le niveau accru de précision et de clarté apporté au rapport, en particulier le lien explicite établi entre chaque risque et la stratégie d'atténuation qui s'y rapporte. Dans le cadre de la discussion, il est également question des risques liés au service à la clientèle, notamment de l'atténuation des risques au moyen de l'examen des canaux de communication et du recours à des conseillers externes, ainsi que des considérations stratégiques plus générales liées à l'application de la réglementation et de la loi. Le CA demande que les prochains rapports se concentrent uniquement sur les risques modérés à élevés. Les administrateurs posent également des questions sur la stabilité et l'engagement du personnel. Kate Lamb indique que le taux de roulement du personnel demeure gérable et qu'un nouveau sondage sur l'engagement est prévu afin d'évaluer l'adhésion du personnel à la mission du Collège.

Le président du CA remercie Kate Lamb de son compte rendu.

7. GOUVERNANCE

7.1 NOUVELLES CONCERNANT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le président du CA invite Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC) et Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim, à faire le point sur le cadre réglementaire. Ben Rempel indique que le Règlement d'application doit entrer en vigueur d'ici juillet 2026, après sa publication dans la Gazette du Canada, tandis que les Règlements administratifs connexes sont attendus au début de l'année 2027; les activités menées en période intérimaire se poursuivront conformément aux règles du Conseil en vigueur.

Kate Lamb fait état de rencontres tenues toutes les deux semaines avec le ministère de la Justice, lequel joue un rôle plus direct dans la rédaction des règlements, ce qui nécessite une harmonisation entre les modèles préliminaires du Collège et les exigences prévues par les lois fédérales. Le CA discute des préoccupations soulevées par le transfert d'éléments clés des politiques vers les Règlements administratifs, soulignant les contraintes potentielles en matière de flexibilité et la nécessité de cerner les aspects présentant des risques élevés. Les administrateurs font remarquer que le transfert d'éléments clés vers les Règlements administratifs procure moins de flexibilité au CA en plus d'alourdir le fardeau administratif lié aux changements. Il est en outre souligné qu'à l'entrée en vigueur du Règlement d'application, le Collège assumera ses pleins pouvoirs légaux, ce qui entraînera des attentes accrues en matière de gouvernance, d'application de la loi et de prestation des programmes.

Le président du CA remercie Ben Rempel et Kate Lamb de leurs comptes rendus.

7.2 NOMINATION PROPOSÉE POUR LE COMITÉ DU TRIBUNAL

Le président du CA donne la parole à Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature. Ce dernier indique que le CGMC a examiné la liste restreinte des candidats faisant l'objet d'une recommandation. Le CA discute de l'importance de ces nominations pour soutenir la mission du Collège.

Le président du CA demande ensuite qu'une motion soit présentée pour approuver la nomination de la candidate proposée au Comité du Tribunal.

RÉSOLUTION ADOPTÉE :

Présentée par :	Ben Rempel	Appuyée par :	Richard Dennis
IL EST RÉSOLU QUE : soit approuvée la nomination de Lyudmila (Mila) Aberten en tant que membre (CRIC) du Comité du Tribunal pour un mandat maximal de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi). *Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.			
Contre :	Aucune	Abstention :	Aucune

Le président du CA remercie Ben Rempel de son compte rendu.

8. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le président du CA annonce que la prochaine réunion du CA se tiendra le 18 juin 2026, à Burlington, en Ontario, et sur Zoom.

RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)**MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS****RÉSOLUTION ADOPTÉE :**

Présentée par :	Ben Rempel	Appuyée par :	Richard Dennis
IL EST RÉSOLU QUE : la réunion du CA se poursuive à huis clos.			
Contre :	Aucune	Abstention :	Aucune

Le CA se réunit à huis clos afin de discuter des questions de nature confidentielle liées à la gouvernance et à l'organisme. Aucune résolution n'a été adoptée, et il n'y a rien à signaler.

RÉSOLUTION ADOPTÉE :

Présentée par :	Jennifer Henry	Appuyée par :	John Burke
IL EST RÉSOLU QUE : la réunion se poursuive en séance publique.			
Contre :	Aucune	Abstention :	Aucune

NOMINATIONS ET RECONDUCTIONS DE MANDATS PROPOSÉES POUR LES COMITÉS PERMANENTS

À la suite d'une discussion concernant la composition des comités permanents du CA, le président du CA demande qu'une motion soit présentée pour approuver les nominations suivantes :

RÉSOLUTION ADOPTÉE :

Présentée par :

John Burke

Appuyée par :

Ben Rempel

IL EST RÉSOLU QUE :

les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur :

1. Comité des finances et de la vérification :

T. D'Souza (président)
J. Burke
R. Dennis
J. Henry
M. Spector
S. Belevici (membre d'office)

2. Comité de la gouvernance et des mises en candidature :

B. Rempel (président)
R. Dennis (vice-président)
J. Burke
F. Houle
M. Spector
S. Belevici (membre d'office)

3. Comité des ressources humaines :

S. Belevici (président)
T. D'Souza
J. Henry
B. Rempel
F. Houle

Contre :

Aucune

Abstention :

Aucune

RÉSOLUTION ADOPTÉE :			
Présentée par :	Stan Belevici	Appuyée par :	Marc Spector
IL EST RÉSOLU QUE : les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres du groupe de travail du Comité des ressources humaines suivant : Groupe de travail sur la planification de la succession du chef de la direction : S. Belevici (président) J. Burke F. Houle B. Rempel			
Contre :	Aucune	Abstention :	Aucune

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION ADOPTÉE :			
Présentée par :	Jennifer Henry	Appuyée par :	France Houle
IL EST RÉSOLU QUE : la réunion soit par la présente ajournée à 17 h 25 (HE).			
Contre :	Aucune	Abstention :	Aucune

Ce procès-verbal a été approuvé par le CA le 18 juin 2026.

Stan Belevici
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
3.2	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les neuf points contenus dans les résolutions en bloc soient par la présente approuvés avec les modifications proposées : 1. Procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2025 2. Procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2025 3. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante 4. Plans de travail 2026-2027 du CA et des comités a. Plan de travail du CA b. Plan de travail du Comité des finances et de la vérification c. Plan de travail du Comité de la gouvernance et des mises en candidature d. Plan de travail du Comité des ressources humaines 5. Politique relative aux signataires autorisés 6. Confirmation des signataires autorisés	1
3.3	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.	2
7.2	Nomination proposée pour le Comité du Tribunal	IL EST RÉSOLU QUE soit approuvée la nomination de Lyudmila (Mila) Aberten en tant que membre (CRIC) du Comité du Tribunal pour un mandat maximal de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi). *Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.	3
	Poursuite de la réunion du CA à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	4
	Fin de la séance à huis clos et poursuite de la	IL EST RÉSOLU QUE 1. La séance à huis clos prenne fin, et 2. la réunion redevienne séance publique.	5

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
	réunion du CA en séance publique		
		IL EST RÉSOLU QUE la réunion se poursuive en séance publique.	6
	Nominations et reconductions de mandats proposées pour les comités permanents	IL EST RÉSOLU QUE : les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur : - Comité des finances et de la vérification : T. D'Souza (président) J. Burke R. Dennis J. Henry M. Spector S. Belevici (membre d'office) - Comité de la gouvernance et des mises en candidature : B. Rempel (président) R. Dennis (vice-président) J. Burke F. Houle M. Spector S. Belevici (membre d'office) - Comité des ressources humaines : S. Belevici (président) T. D'Souza J. Henry B. Rempel F. Houle	7
		IL EST RÉSOLU QUE : les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres du groupe de travail du Comité des ressources humaines suivant : Groupe de travail sur la planification de la succession du chef de la direction : S. Belevici (président) J. Burke F. Houle B. Rempel	8

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
	Levée de la séance	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 17 h 25 (HE).	9